CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48076** **VALABLE JUSQU'AU** **21/11/2026**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/1963

Raison sociale : DUPRAT SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/06/2018

Capital : 43 920

26 RUE HENRI CUREYRAS
03300 CUSSET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 1963B00031

Siret : 976 320 317 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6330026

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 003106123 U - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 003106123 U - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 70 31 18 48 **Fax :**

Portable : 06 08 24 92 74

Responsabilité légale :
DESORBAIX THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL / DESORBAIX THIERRY PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.duprat-maconnerie.fr

E-mail : entreprise.duprat@wanadoo.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 150 701 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	9	22/09/2022
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	10	22/09/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 12:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.